

17 - INFOLETTRE PNC-France Mars 2025

L'Edito du Président Bernard Accoyer :

PPE3 : UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE RUINEUSE.

Le constat est édifiant, avec le développement des énergies renouvelables intermittentes (EnRi), éolienne et solaire, le prix de l'électricité a doublé en une douzaine d'années, tandis que la sécurité d'approvisionnement s'est dégradée, que le réseau est de moins en moins stable et la volatilité des prix de plus en plus pénalisante.

Alors que la consommation d'électricité a baissé, surtout en raison d'une désindustrialisation, due pour une part au prix de l'électricité, la PPE3 multiplie par 3,5 les objectifs de développement des EnRi à l'échéance 2035. Elle multiplie ainsi par 5 le photovoltaïque, par 2 l'éolien terrestre et par 37 l'éolien en mer ! C'est l'exact inverse de ce que recommande la commission d'enquête sénatoriale de 2024 sur la consommation, la production et le prix de l'électricité jusqu'en 2050.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, si la PPE3 se concrétisait ainsi, tous les effets négatifs déjà patents s'amplifieraient, et dès 2035 la part du nucléaire dans le mix électrique serait réduite à 50%. Est-ce lié à l'objectif de 50% inscrit dans la loi de 2015, sur la Transition Energétique et la Croissance Verte (LTECV), toujours en vigueur ? Est-ce le poids des lobbys puissants et omniprésents qui ont pesé ? Il est probable que ce soit les 2.

Pourtant le Haut-Commissaire à l'Énergie Nucléaire a démontré publiquement que si cette PPE était concrétisée, le nucléaire, dès 2035, aurait essentiellement pour rôle de combler l'intermittence des EnRi poussant sa modulation aux extrêmes. Or aujourd'hui déjà cette modulation (30 TWh en 2024) non seulement augmente le prix du MWh produit par le nucléaire, mais surtout elle n'est « pas anodine » pour la longévité et les conditions de pilotages des réacteurs, selon le récent rapport de l'Inspecteur Général de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection d'EDF.

Or la faisabilité du stockage et de la flexibilité est loin d'être acquise et leurs coûts n'ont jamais été évalués : la PPE3 apparaît donc peu crédible.

C'est pourquoi PNC-France demande que sa publication par décret soit suspendue et que des études exhaustives recherchent sans tabou le mix environnemental et économique optimal, préservant la souveraineté du pays. EDF et RTE détiennent les données nécessaires, l'OPECST a la légitimité démocratique et les compétences pour coordonner de telles études. L'évolution lente de la consommation nous en donne le temps. Rien ne justifierait la précipitation réclamée par les lobbys.



PNC-France en actions.



L'annonce de la publication prochaine de la PPE3 a fortement mobilisé PNC-France. Ce projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie est en effet inacceptable, et cette Infolettre recense les principales initiatives prises pour marquer notre opposition à ce projet.

Dans le cadre de la seconde consultation de la PPE3, PNC-France a envoyé une synthèse et 12 fiches techniques détaillées : [Avis PNC-France sur la PPE3, une évolution très décevante](#)

Après l'enquête publique de 2024 concernant la première version de la PPE3, à laquelle nous avions participé, force est de constater que cette version 2025 est loin de prendre en compte les recommandations des contributeurs qui soulignaient l'absence d'études d'impact sur l'équilibre du réseau, sur la décarbonation des usages, sur les prix de l'électricité ou sur les financements des investissements. Les objectifs de puissances installées d'EnRi restent quasi-inchangées, or les contributeurs ont signalé avec force que la consommation stagne depuis plusieurs années et que l'électrification des usages ne se fera qu'avec une électricité pilote et bon marché. PNC-France a donc décidé de remettre le couvert en envoyant un nouveau cahier d'acteurs sous la forme d'une synthèse technique argumentée complétée par 12 fiches, couvrant chacune des thématiques contestées.

Comme dans la version précédente de la PPE3, le ministère de la transition s'appuie sur l'ADEME (et Négawatt, son affidé) et sur les scénarios RTE sans tenir compte des conclusions des commissions parlementaires et sénatoriales sur le mix et sur le prix de l'électricité. En se reposant quasi exclusivement sur les études conduites par RTE donnant la part belle au développement à marche forcée des EnRi, donc des réseaux. On frôle le conflit d'intérêt. On notera toutefois que dans la dernière édition de son bilan prévisionnel (voir Fiche 8 ci-dessous), RTE met en garde contre ceux qui

s'imaginent que les flexibilités résoudront tous les problèmes de gestion du réseau. De leur côté, l'ASNR et l'IGSNR relèvent que l'effacement du nucléaire face aux surproductions d'EnRi a atteint un niveau critique, mettant sous pression les opérateurs et pouvant générer des problèmes de sûreté dans les centrales.

Les 12 fiches techniques qui accompagnent l'avis de PNC sont accessibles ci-dessous, en fonction de votre intérêt :

- Fiche 1 : [L'évolution de la consommation électrique en France, entre croyance et incertitudes.](#)
- Fiche 2 : [L'invasion des EnRi, le défi du maintien de l'équilibre du réseau électrique.](#)
- Fiche 3 : [L'impact très sous-estimé de la variabilité des EnRi.](#)
- Fiche 4 : [Quel niveau d'EnRi peut-on supporter en France ?](#)
- Fiche 5 : [Le réseau européen est déstabilisé par les « loop-flows » erratiques de nos voisins.](#)
- Fiche 6 : [De quelle puissance disponible aura-t-on besoin en 2026 \(sur la base des chiffres 2019\) ?](#)
- Fiche 7 : [La flexibilité du nucléaire face au développement des EnRi prévu dans la PPE3.](#)
- Fiche 8 : [La flexibilité, un nouveau mantra ? Les doutes de RTE \(et les inquiétudes de PNC\)](#)
- Fiche 9 : [Prix de l'électricité – Évolution, réalisme, impact de l'intermittence.](#)
- Fiche 10 : [L'évolution du TURPE et son impact sur le prix de l'électricité.](#)
- Fiche 11 : [Les émissions évitées de CO2 par le solaire et l'éolien.](#)
- Fiche 12 : [Comment financer le nouveau nucléaire sous les contraintes imposées par l'Europe ?](#)

Consultation publique pour le projet de Technocentre EDF de Fessenheim (Haut-Rhin) destiné au recyclage de métaux très faiblement radioactifs (TFA) issus du démantèlement d'installations nucléaires.

EDF, porteur du projet Technocentre, a saisi de façon volontaire la CNDP. Compte tenu des différents impacts que ce projet pourrait avoir sur l'aménagement du territoire et le cadre socio-économique et environnemental, la CNDP a décidé d'organiser un débat public. Ce débat s'est tenu du 10 octobre 2024 au 7 février 2025.

PNC-France, représenté par Gilbert Moritz, a participé aux réunions publiques organisées dans ce cadre et a, bien sûr, déposé un cahier d'acteurs détaillé pour soutenir la création de ce Technocentre.

Consultation publique pour le bilan prévisionnel RTE 2026-2035 (avec point d'étape en 2030).

Jean-Pierre Pervès et Georges Sapy ont été invités à la réunion de lancement de la consultation du Bilan Prévisionnel (BP) 2026-2035. Un compte rendu de réunion a été rédigé et les recommandations de PNC-France ont été envoyées à RTE. Les membres de PNC-France sont encouragés à participer à la consultation ouverte jusqu'au 8 avril 2025

Pour rappel, RTE a publié en 2023 un BP 2023-2035 qui prenait en compte les orientations politiques françaises et (malheureusement aussi) en partie européennes. Il en est résulté une interprétation par RTE conduisant à une très forte croissance de l'éolien en mer et plus encore du photovoltaïque, jusqu'à des valeurs délirantes pour ce dernier. Ces objectifs, pourtant largement obsolètes en termes de consommation, et par conséquent de production à mettre en face, ont été repris tels quels dans la PPE3 proposée par le Gouvernement et la DGEC.

Or la PPE3 pourrait faire l'objet d'un décret en avril 2025 avant même la mise en ligne de la version actualisée du BP, puisque la consultation publique le concernant s'achèvera le 8 avril 2025 ([site de la concertation](#)).

Le rapprochement des deux échéances ci-dessus laisse logiquement penser que la PPE3 ne peut tenir compte du Bilan Prévisionnel 2025-2035 finalisé, ce qui constitue une aberration totale. On peut se demander si le gouvernement et la DGEC travaillent réellement en bonne coordination avec RTE. Comme les contributions des consultations publiques successives sont systématiquement ignorées, on peut légitimement se demander si le « vert » n'est pas déjà dans le fruit.

Néanmoins, PNC-France recommande de contribuer à la consultation de la nouvelle édition du Bilan Prévisionnel 2026-2025 de RTE. Cette dernière actualise les scénarios utilisés dans le bilan antérieur datant de 2023 en fonction des dernières tendances. Elle aura par ailleurs pour objectif de produire un socle d'études pour paramétriser le futur mécanisme de capacités et pour évaluer les besoins de flexibilités à l'horizon 2030-2035. Les documents de consultation sont accessibles sur le [site de la concertation](#). RTE précise, que compte tenu de l'articulation avec la mise en place du nouveau mécanisme de capacités prévue en 2026, l'étude sera menée dans un calendrier très contraint, conduisant à compresser le délai pour la réalisation des études et pour la concertation. La consultation est ainsi ouverte pour 3 semaines seulement, **jusqu'au mardi 8 avril inclus.**

Le 7 mars PNC-France a rencontré la FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication) pour échanger sur la problématique du DPE (Diagnostic de Performance énergétique). Les membres de la FIEEC partagent nos interrogations, même si leurs réoccupations sont davantage orientées vers l'impact sur l'activité des entreprises du secteur. Une réunion de concertation pour analyser en profondeur les arguments des deux parties sera organisée prochainement.

Par ailleurs, PNC-France cherche à établir le contact avec la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier, car le DPE impacte directement le volet économique du parc immobilier.

Colloque CEREME-PNC-France au Sénat

PNC-France a organisé en collaboration avec le Cérémé un colloque au Sénat le 10 mars 2025 sur le thème : « Quelle programmation pluriannuelle de l'énergie pour la France ? » Ce rendez-vous, accueilli par le sénateur Stéphane Piednoir, président de l'OPECST, a réuni des experts, décideurs et acteurs majeurs du secteur pour discuter des enjeux stratégiques liés à l'avenir énergétique du pays. Le colloque a été introduit par Bernard Accoyer, président de PNC-France et Xavier Moreno, président du CEREME. Ils ont bien entendu pointé, de façon critique mais argumentée, les objectifs hors sol de la PPE3. Le CEREME a proposé en particulier de suspendre la procédure d'adoption par décret de la PPE3, de suspendre les aides d'État aux EnR et de demander à RTE l'étude du scénario CEREME. Vincent Berger, haut-commissaire du CEA, a ensuite pris la parole pour dénoncer le « Fit for 55 » prématuré qui incite à développer des EnR dont on n'a pas besoin à court terme, conduisant à développer deux systèmes électriques en parallèle, chacun ne fonctionnant qu'à moitié de sa capacité. Jacques Percebois a donné un éclairage sur les prix futurs de l'électricité, déstabilisés par la volatilité des prix des productions intermittentes. Hervé Machenaud a rappelé les errements des décisions politiques. Enfin une table ronde, présidée par Olga Givernet (députée, ancienne ministre déléguée chargée de l'énergie dans le gouvernement Barnier) a mobilisé avec le sénateur Vincent Delahaye, Hervé Machenaud du CEREME et deux membres de PNC-France, Jean-Pierre Perves et François Goulard. Ce colloque passionnant est disponible ici : [Colloque CEREME-PNC-France](#)

Le 12 mars, PNC-France, représenté par Nicolas Waeckel, a participé à un Forum organisé à Vaulx en Velin dans le cadre du débat public EPR2 à Bugey

Etaient présents Valérie Faudon pour la SFEN, des représentants des Voix du Nucléaire, de Greenpeace et de Negawatt (Yves Marignac). Ce dernier n'a pas été avare de ses nombreuses contre-vérités (100% renouvelable c'est possible, EDF ne dit pas tout, le nucléaire est plus cher que les EnR, le suivi de réseau casse des crayons combustible, etc...). Il y avait presque autant de pronucléaire que d'antis, et, en discutant avec ces derniers, on s'aperçoit qu'ils ont une connaissance très limitée du sujet (aucune idée des ordres de grandeur et de la signification de concepts simples tels que coûts complets, CO2 évité, volume béton, etc.)

Le point principal mis en avant par les opposants aux deux EPR2 de Bugey (les seuls en bord de fleuve) est centré sur la question de l'eau de refroidissement, fragilisée par le changement climatique, l'augmentation de la température de l'eau en amont et la fonte des glaciers.

Et l'Europe dans tout cela ?



Les Webinaires de PNC-France

Le succès de nos webinaires se confirme. Ils permettent d'éclairer l'actualité grâce à l'intervention de personnalités reconnues pour leurs compétences et leur liberté de ton.

Le 25 février 2025 nous avons eu l'honneur d'accueillir M. le Sénateur **Vincent Delahaye** lors d'un webinaire dédié aux conclusions de la Commission d'enquête sénatoriale sur « la production, la consommation et le prix de l'électricité aux horizons 2035 et 2050 » dont il fut le rapporteur. M. Delahaye nous a présenté les conclusions de la Commission sénatoriale et a rappelé les enjeux énergétiques pour la France, à moyen et long terme, en insistant sur la nécessité de développer un mix électrique garantissant un prix de l'électricité maîtrisé pour favoriser l'électrification des usages. A ce titre, il a critiqué les orientations de la PPE3, focalisée sur le développement massif des EnR tout en négligeant l'impact de leurs coûts complets sur le prix de l'électricité. A voir ici : [webinaire Vincent Delahaye](#)



PNC-FRANCE
PATRIMOINE NUCLÉAIRE ET CLIMAT

**Électricité 2035-2050
Enjeux et Perspectives**
avec Vincent Delahaye

Mardi 25 février à 18h

Le prochain webinaire aura lieu le 15 avril 2025 à 18h00, ce sera l'occasion d'échanger avec André MERLIN, fondateur et premier président de RTE

PNC-France donne la parole à ses experts

A l'occasion des travaux du Comité d'expertise et de dialogue sur les alternatives au stockage en couche géologique profonde, Dominique Grenèche nous a transmis une synthèse détaillée des débats et des conclusions. Au terme d'une année de travail, le comité « **considère qu'il n'y a pas actuellement de piste pour une solution alternative au stockage en couche géologique profonde** », même si des travaux de recherche pouvaient, à long terme, ouvrir la voie à des modes de gestion complémentaires. Il précise que l'entreposage de longue durée en subsurface n'est pas une alternative crédible. Il considère également que « *temporiser sur le déploiement d'un stockage en couche géologique profonde (qui est aujourd'hui à un stade industriel) dans l'espoir d'une complémentarité éventuelle liée à la transmutation serait prendre un risque hors de proportion (aux niveaux scientifique, technologique et économique)* ». [Synthèse D Grenèche débats stockage géologique des déchets nucléaires](#)



PNC maintient la pression sur les politiques

Ce trimestre a été particulièrement riche en interpellations !

Face aux errements de la politique énergétique du pays, de l'idéologie anti-nucléaire bien ancrée dans toutes les strates de l'administration et des agences gouvernementales, PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et pour leur confirmer l'urgence des décisions à prendre, non seulement pour la préservation du climat mais également pour sauver notre modèle social.

M. Le Premier ministre, il est urgent de suspendre la publication du décret de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3)

Le 18 mars 2025 une lettre ouverte cosignée par le CEREME et PNC-France a été envoyée pour interpeller le Premier Ministre François Bayrou sur les insuffisances stratégiques de la PPE3. Lors d'un colloque au Sénat, experts et parlementaires ont unanimement dénoncé les failles de ce projet et son impact sur l'économie et la souveraineté énergétique de la France.

L'association critique un développement excessif des énergies renouvelables intermittentes, au détriment du nucléaire, sans évaluation transparente des conséquences économiques et environnementales. Elle réclame une nouvelle concertation ouverte et fondée sur des études d'impact rigoureuses. [Lettre CEREME-PNC au 1er Ministre](#)

M. Le Premier ministre, la nouvelle version de la PPE3 ignore totalement les recommandations des contributeurs à la consultation de fin 2024. Les risques économiques et industriels pour le pays sont immenses.

Le 16 février 2025 PNC-France avait déjà écrit au Premier Ministre François Bayrou pour exprimer ses inquiétudes face au projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3). L'association critique l'absence de réorientation stratégique et la forte dépendance aux énergies renouvelables intermittentes, qui pourrait compromettre la stabilité du réseau électrique et entraîner une hausse des prix. Bernard Accoyer, président de PNC-France, souligne que les décisions prises ne garantissent ni la sécurité d'approvisionnement, ni un coût énergétique maîtrisé. Il appelle à une révision profonde du projet, s'appuyant sur des études d'impact réalistes et une stratégie renforcée pour le nucléaire. PNC-France plaide pour un mix énergétique équilibré, assurant à la fois la souveraineté énergétique de la France et une transition respectueuse des réalités économiques et techniques. [Lettre ouverte de PNC à F Bayrou sur la PPE3-SNBC](#)

M. le Président de la Cour des Comptes, votre rapport sur FLA3 et les projets EPR2 est superficiel et les recommandations qui en découlent sont contraires aux intérêts du pays.

Le 11 février 2025, PNC-France a envoyé une lettre ouverte à Pierre Moscovici, Premier Président de la Cour des Comptes pour exprimer sa vive inquiétude quant aux conclusions du rapport de la Cour sur l'EPR de Flamanville et le programme des futurs réacteurs EPR2. L'association critique une analyse superficielle et des recommandations jugées préjudiciables aux intérêts du pays. Elle rappelle que le nucléaire demeure la source d'énergie décarbonée la plus compétitive et que la relance effective du programme nucléaire est essentielle pour garantir une production électrique fiable et abordable.

PNC-France appelle à une vision stratégique ambitieuse et à une mobilisation renforcée pour préserver la souveraineté énergétique de la France. [Lettre ouverte de PNC-France à P Moscovici Rapport cour des Cptes EPR et EPR2](#)

Mme la Présidente de la CRE, il faut nous expliquer le prix de l'électricité et donner les moyens à EDF d'auto-financer la reconstruction du parc nucléaire

Le 9 février 2025, PNC-France envoie une Lettre ouverte à Emmanuelle Wargon, Présidente de la Commission de Régulation de l'Energie (la CRE) pour l'alerter une nouvelle fois sur les impacts négatifs du dispositif ARENH et la transition énergétique actuelle.

L'association dénonce le maintien d'un mécanisme qui pénalise EDF en l'obligeant à céder une partie de sa production nucléaire à un prix inférieur à son coût réel de production, compromettant ainsi ses capacités d'investissement. De plus, elle souligne les contradictions dans les chiffres avancés sur le coût de l'éolien en mer, qui diffèrent entre les déclarations publiques et les rapports officiels.

PNC-France appelle la CRE, organisme indépendant, à faire preuve de plus de transparence dans l'élaboration des prix de l'électricité et lui suggère de recommander au gouvernement une réforme en profondeur de l'économie du marché électrique de manière à assurer un marché équitable, garantissant la souveraineté énergétique de la France. [Lettre ouverte de PNC à Emmanuelle Wargon \(CRE\) sur le post-ARENH](#)

Mme la Ministre du logement, l'incohérence de la méthode de calcul du DPE exacerbe la crise sociale du logement

Le 15 janvier puis le 2 février 2025 PNC-France a envoyé une lettre ouverte à Valérie LETARD, Ministre du Logement, pour l'alerter, une fois de plus, sur l'incohérence flagrante du protocole

d'élaboration du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) des logements chauffés à l'électricité.

En appliquant un coefficient arbitraire de 2,3 à leur consommation, ces logements voient leur classification énergétique dégradée alors qu'ils émettent moins de gaz à effet de serre (GES) que ceux chauffés au gaz ou au fuel. Cette ineptie antiécologique aggrave la crise du logement en dévalorisant les logements concernés et en les rendant improches à la location pour certains d'entre eux.

L'association souligne que cette méthode de calcul, héritée d'une époque où le tout-électrique (associé au nucléaire) était à combattre pour justifier la sortie du nucléaire, ne reflète plus la réalité énergétique actuelle et nuit aux ménages les plus modestes. Elle demande une révision urgente du DPE pour qu'il prenne en compte l'énergie finale consommée, garantissant ainsi une évaluation plus juste et une transition énergétique efficace. [Lettre ouverte du 2 février de PNC à Valérie LETARD, ministre du logement, sur le DPE](#) et [Lettre ouverte du 15 janvier de PNC à Valérie LETARD : impact du DPE sur la crise du logement](#)

Électricité verte : quand les publicités trompeuses brouillent la confiance des consommateurs

Dans un courrier adressé le 27 janvier 2025 à la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), Bernard Accoyer, président de PNC-France, dénonce des pratiques publicitaires trompeuses concernant les offres d'électricité verte. Il s'inquiète de l'impact de ces publicités sur la loyauté des pratiques commerciales, un élément fondamental pour garantir la confiance des consommateurs.

L'association pointe notamment les messages diffusés par certains fournisseurs promettant une électricité 100 % verte. Ces publicités occultent souvent le fait qu'à un instant donné, l'électricité livrée provient majoritairement de sources pilotables, parfois fossiles. Cette pratique, qualifiée de « mensongère » par PNC-France, exploite la méconnaissance du grand public sur le fonctionnement du réseau électrique et la réalité des énergies renouvelables intermittentes.

Des exemples concrets montrent également l'usage de promesses financières exagérées et d'informations erronées pour appâter les consommateurs. Ces pratiques nuisent à une transition énergétique transparente et équitable.

La DGCCRF a assuré que son Plan national d'enquête 2025 inclura le secteur de l'énergie parmi ses priorités. Les équipes de PNC-France se tiennent prêtes à collaborer pour repérer et analyser ces publicités problématiques.

Pour en savoir plus sur ces pratiques commerciales et leurs impacts sur le consommateur et la transition énergétique, consultez les détails de cette correspondance. [Lettre de PNC à la DGCCRF pour dénoncer les publicités mensongères des fournisseurs alternatifs](#)

M. Le Ministre de l'Économie, l'électricité est trop chère et la PPE3 va ruiner le pays

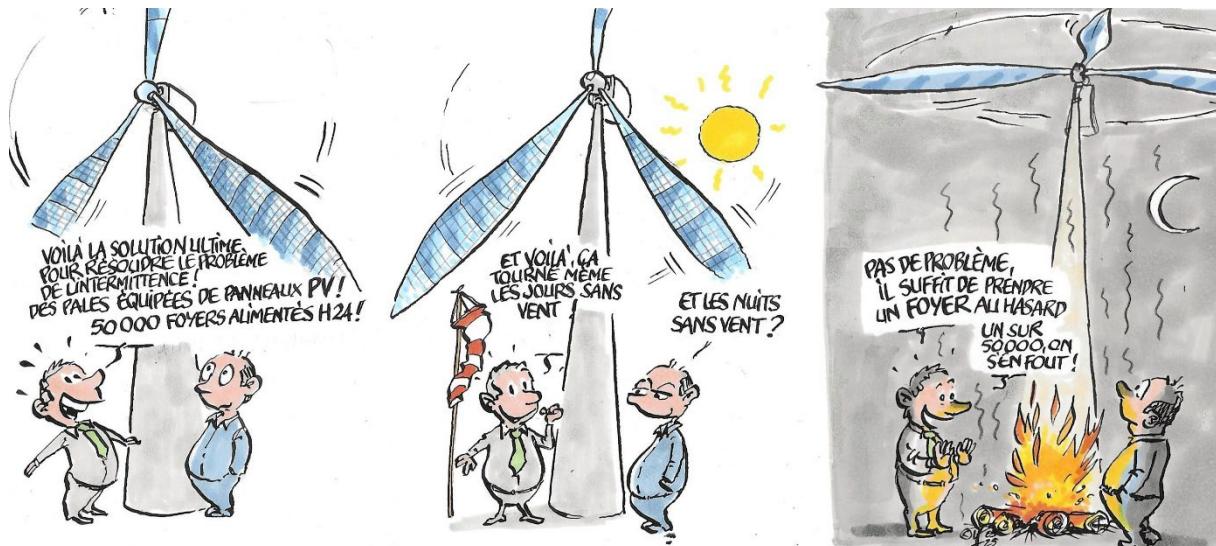
Le 22 janvier 2025 PNC-France a écrit à **Éric LOMBARD, ministre de l'Économie**, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique pour lui rappeler que la décarbonation de l'industrie exige de garantir aux utilisateurs une électricité décarbonée au moindre prix. Or le prix de l'électricité facturé aux consommateurs a été multiplié par deux en moins de 10 ans, sous l'effet d'une politique énergétique et fiscale irrationnelle. Le prix de l'énergie est ainsi 3 à 5 fois plus élevé en France qu'aux États unis ou en Asie, obérant les chances de réindustrialisation de notre pays.

La mise en œuvre de la PPE3 et le développement massif des EnR qu'elle prévoit ne peut répondre à cette volonté de maîtrise des prix, au contraire. Pour mémoire, les mêmes orientations politiques ont déjà coûté plus de 150 milliards d'€ à notre pays, provoquant la hausse des prix évoquée ci-dessus et la déstabilisation du réseau, sans aucun bénéfice industriel.

A ce titre, PNC-France demande au ministre de suivre les recommandations des commissions parlementaires, paradoxalement ignorées par la PPE3, et d'exiger des analyses d'impact sur le prix de l'électricité des politiques mises en œuvre.

PNC-France reste vigilant face aux infox :

PNC-France veille depuis 2021 à ce que l'information consacrée au nucléaire soit la plus objective possible. Des progrès sont observables mais il reste des cas où malheureusement la subjectivité le dispute à la désinformation.



De manière générale, si le nombre d'articles ou d'émissions sur lesquels nous intervenons est en baisse, il reste toujours quelques média « indécrotables », nécessitant une vigilance continue de notre part.

Sept courriers ont été envoyés au 1^{er} trimestre à **LCI** qui préconisait de retarder les EPR2 plutôt que les EnR pour tenir compte de la stagnation de la consommation, **France TV Info** qui a fait un reportage entièrement à charge du chantier EPR (récurrent sur les chaines publiques), **France Inter** qui vante l'agri-photovoltaïsme sans en évoquer les inconvénients, **Ouest France** qui commente les tribunes EnR versus nucléaire en multipliant les affirmations fausses ou tendancieuses, **Les Echos** qui publient un article sur les producteurs d'électricité EnR qui s'inquiètent de timides modifications de réglementation (tout en restant subventionnés !), **France Info** qui évalue la pertinence des investissements PV sans tenir compte des impacts réseaux et de la stagnation de la demande et **L'Opinion** qui a critiqué la baisse des objectifs du solaire sur la dernière version de la PPE3, sans tenir compte bien sûr des risques techniques qu'entraînent ces objectifs, même révisés.

Nous n'avons eu aucune réponse formelle à ces courriers. En revanche **LCI**, à qui nous avions expliqué que retarder l'engagement des EPR2 pour tenir compte de la stagnation de la consommation entraînerait des conséquences graves, a présenté un correctif lors de l'émission suivante. Nous avons la faiblesse de penser que notre lettre n'était pas étrangère à ce correctif.

Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation

<https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>

